

Créée sous l'impulsion de la Sous-Direction TICE, Service des Technologies et des Systèmes d'Information du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministère de l'Education nationale, l'Université Ouverte des Humanités est l'**Université Numérique Thématique** consacrée aux champs disciplinaires des **Sciences humaines**, des **Sciences sociales**, des **Lettres**, des **Langues** et des **Arts**.

Pour **favoriser une meilleure réussite des étudiants** et **contribuer au développement de l'université numérique française**, l'UOH offre sur son portail **accessible gratuitement des contenus pédagogiques validés** scientifiquement, pédagogiquement et techniquement : texte, audio, vidéo, multimédia, etc. Les ressources proposées sont **des compléments et/ou des supports aux cours en présentiel** qui permettent la **diversification des modes de transmission des connaissances** et offrent la possibilité à tous les établissements supérieurs de construire des stratégies d'enseignement s'ils le désirent.

Cet appel s'adresse prioritairement aux établissements partenaires de l'UOH, mais **tous les établissements peuvent y répondre sous réserve d'adhérer à l'UOH si leur projet est retenu.**

### 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### Les Universités Numériques Thématiques

Depuis 2003, la Sous-direction TICE du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche soutient le développement d'Universités Numériques Thématiques.

Les objectifs principaux de ces UNT sont :

- **favoriser la réussite des étudiants** en mettant à leur disposition un ensemble cohérent d'outils et de ressources pédagogiques numériques validés par elles et produits par des enseignants des établissements participants et leurs partenaires ;
- **contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur** français dans les champs disciplinaires qu'elles couvrent<sup>1</sup>.

#### L'Université Ouverte des Humanités

La **mission centrale** de l'UOH consiste à mettre à disposition des ressources numériques validées scientifiquement, pédagogiquement et techniquement, afin d'offrir aux étudiants des compléments et supports de cours de qualité. Ces principaux objectifs sont :

- soutenir la production de nouvelles ressources en constituant un réseau d'enseignants producteurs ;
- valoriser les ressources existantes au sein des établissements partenaires ;
- s'ouvrir à l'international, autour de la francophonie et des langues étrangères.

La **politique éditoriale** de l'UOH est basée sur 4 types de ressources :

- *Grandes Leçons*
- *Essentiels*
- Etudes et Documents
- Conférences, Tables rondes et Entretiens

Les *Grandes Leçons* et les *Essentiels* constituent les ressources phares, leurs objectifs étant de répondre le plus justement possible aux besoins des étudiants et de viser l'excellence en se distinguant des ressources pouvant déjà exister par ailleurs en ligne.

Le **fonctionnement** de l'UOH s'appuie sur :

- un conseil d'administration composé des chefs des établissements partenaires ou de leurs représentants, chargé de la maîtrise d'ouvrage ;
- un conseil scientifique qui garantit la qualité des contenus proposés et valide les grandes orientations éditoriales et scientifiques ;
- un comité de pilotage permettant d'assurer la mise en œuvre.

<sup>1</sup> <http://www2.educnet.education.fr/sections/superieur/unt/>

## 2. LES CARACTERISTIQUES DES PROJETS

Les seules ressources concernées par cet appel sont les *Grandes Leçons* et les *Essentiels*. Les *Essentiels* viennent épauler les *Grandes Leçons* pour former avec elles des constructions articulées. Ces ensembles sont idéalement traités par les mêmes auteurs, mais pas obligatoirement de manière synchrone.

### → Les Grandes Leçons

Il s'agit de leçons permettant d'introduire ou de réintroduire des fondamentaux auprès des étudiants. Elles doivent donner à l'étudiant les cadres de pensée, par la mise en relief de ce qui constitue, à travers les disciplines, le bien commun des établissements d'enseignement supérieur (thèmes communs et/ou transversaux). Elles sont des **productions de savoirs construits**, des réflexions abouties pouvant être adossés à des travaux de recherche.

### → Les Essentiels

Ils représentent des **séries de contenus venant étayer les Grandes Leçons** et permettre l'explication de concepts et notions clés s'y référant en conjuguant les stratégies pédagogiques. Véritables « coups de flash », ils sont des **travaux d'érudition cadrés** de longueur variable et ont vocation à constituer de petites encyclopédies définissant les différents concepts des Humanités.

Pouvant être traités sous tous leurs aspects, les **domaines disciplinaires concernés** sont :

- Arts
- Langues, littératures et civilisations étrangères
- Lettres classiques, langue et littérature françaises
- Sciences de l'homme
- Sciences de la société

Dans le cadre de cet appel à projets, seront pris en considération de manière privilégiée les projets proposés en **Arts – Musique et Architecture**, ainsi qu'en **Langues, littératures et civilisations étrangères**.

Les niveaux des étudiants ciblés sont ceux de **Licence** et **Master**.

Dans ce cadre, l'UOH s'engage à soutenir financièrement la production de **ressources numériques mutualisables** en publiant cet appel à projets (texte, audio, vidéo, multimédia...).

La mise en oeuvre de ce soutien et le suivi des projets sont assurés par un coordonnateur.

Les crédits sont versés en trois temps :

- 30% à la signature d'une convention définissant la collaboration (critères financiers, juridiques...);
- 50% à la livraison et à l'acceptation de la ressource par le président ou le directeur de l'UOH ;
- 20% à la remise d'un bilan budgétaire si la ressource a été livrée en conformité avec le calendrier annoncé ou 10% à la remise d'un bilan budgétaire si la ressource a été livrée hors délais.

**Un établissement peut être porteur ou partenaire de différents projets.**

## 3. PROCÉDURE DE SOUMISSION DES PROJETS

- Des compléments d'information pourront vous être fournis à l'adresse : [webmestre@uoh.fr](mailto:webmestre@uoh.fr)
- Afin de présenter un ou plusieurs projets vous devez remplir et retourner **le dossier joint** (également disponible sur le portail de l'UOH : [www.uoh.fr](http://www.uoh.fr)) accompagné des pièces demandées, au bureau de l'Université Ouverte des Humanités, **AVANT LE 31 mars 2009**.  
Université Ouverte des Humanités  
Université de Strasbourg  
22 rue Descartes  
67084 Strasbourg cedex  
[webmestre@uoh.fr](mailto:webmestre@uoh.fr)
- Le dossier complété doit être signé par le chef de l'établissement porteur du projet.  
Il doit être accompagné d'une lettre d'engagement signée par le responsable scientifique et les auteurs.

- La demande de crédits ne peut concerner qu'une production à venir.
- Tout projet retenu fait l'objet d'une notification à l'établissement qui en est le porteur. Le soutien financier est accordé à ce même établissement.
- Le soutien financier de l'UOH est au maximum de 50% des moyens nécessaires sur la base de budgets consolidés faisant apparaître les apports en numéraire, en industrie et en nature du ou des établissements participant au projet. (Attention ! Le prélèvement de frais de gestion par le ou les établissement(s) n'est pas autorisé dans ce cadre.)
- L'établissement porteur du projet s'engage à assumer la gestion des droits d'auteurs.

#### 4. PROCÉDURE D'ÉVALUATION DES PROJETS

- La sélection des projets sera réalisée par le Conseil Scientifique de l'UOH (2 rapporteurs par projet).
- **Une attention particulière sera portée aux projets impliquant plusieurs établissements et/ou plusieurs disciplines.**
- **Une attention particulière sera portée à la manière dont les auteurs envisagent les usages de la ressource produite.**
- Les ressources devront être indexées. Au minimum les renseignements à fournir sont : type de ressource UOH (*Grande Leçon, Essentiel*), titre, auteur, description, niveau, langue, domaine(s) disciplinaire(s), type de ressource pédagogique (texte, audio, vidéo, multimédia...).
- Le format informatique des ressources devra permettre l'échange entre auteurs de tous horizons (portabilité, interopérabilité...).
- Les nombres d'étudiants concernés par la ressource et d'enseignants éventuellement prescripteurs de cette dernière devront être les plus élevés possibles.

#### Les critères d'évaluation

##### Les contenus

- \* Qualité scientifique de la ressource
- \* Adéquation au public visé
- \* Qualités pédagogiques de la ressource

##### La médiation

- \* Pertinence de la scénarisation
- \* Stratégie d'intégration des médias sollicités
- \* Qualités ergonomiques et originalité

**Il est demandé aux candidats d'établir un descriptif de la scénarisation qui soit le plus détaillé possible, en prévoyant éventuellement différents parcours possibles.**